

Guide pratique à la mise en place d'un cursus spécifique en musiques actuelles.

Sommaire

- I. Introduction
- II. Objectifs de formation
- III. Public concerné
- IV. Organisation du cursus
- V. Méthodes et Modalités pédagogiques
- VI. Equipe pédagogique
- VII. Ressources matérielles
- VIII. Partenariats et perspectives d'ouverture
- IX. Evaluation des acquis et valorisation des compétences
- X. Conclusion

I. Introduction :

Les musiques actuelles amplifiées (MAA) occupent une place prépondérante dans le paysage culturel et musical contemporain. Il devient donc essentiel pour les établissements d'enseignement artistique de proposer un cursus dédié, répondant aux attentes des élèves tout en intégrant une exigence pédagogique adaptée.

Ce guide a pour objectif de présenter les fondements, les objectifs, l'organisation, et les modalités de mise en œuvre d'un cursus dédié aux MAA. Il s'inscrit dans une démarche pédagogique favorisant l'autonomie des élèves, la créativité individuelle et collective, ainsi que l'acquisition de connaissances transversales, en lien avec les réalités techniques, culturelles et professionnelles du secteur.

La formation vise à articuler une solide base musicale, une pratique régulière en groupe, et des modules complémentaires en lien avec la production sonore, l'enregistrement, la scène ou encore la composition. Elle repose sur une pédagogie active, par projet, et s'appuie sur une équipe spécialisée ainsi que sur un environnement matériel adapté.

Ce projet pédagogique entend également favoriser l'ouverture, à travers des partenariats avec les acteurs culturels du territoire et des temps de restitution publique, tout en valorisant le parcours de chaque élève à travers une évaluation continue et formative.

II. Objectifs de formation :

La formation a pour ambition de permettre aux élèves d'acquérir une culture musicale large et diversifiée, spécifiquement orientée vers le champ des musiques actuelles amplifiées (MAA).

Elle vise à développer la pratique instrumentale et/ou vocale, tant sur le plan individuel que collectif, en favorisant l'autonomie artistique et l'expression personnelle. L'approche pédagogique intègre également des dimensions techniques telles que la sonorisation, la musique assistée par ordinateur (MAO), et l'enregistrement, tout en portant une attention particulière aux aspects scéniques. Par ailleurs, l'initiation à la création musicale et à l'improvisation occupe une place importante, de même que l'ouverture sur les réalités professionnelles et les pratiques amateurs éclairées.

III. Public concerné

Cette formation s'adresse à un public varié, comprenant des élèves débutants ou en reconversion provenant d'autres esthétiques. Elle est également ouverte aux adolescents et adultes motivés par une pratique musicale collective, ainsi qu'aux musiciens autodidactes souhaitant structurer, formaliser et enrichir leurs acquis dans un cadre pédagogique adapté.

IV. Organisation du cursus :

Le cursus se compose d'un tronc commun et de modules complémentaires permettant d'adapter le parcours aux besoins et objectifs des apprenants.

- Le tronc commun inclut la pratique instrumentale ou vocale, les pratiques collectives (ateliers, groupes de musiques actuelles), une formation musicale adaptée (rythme, grilles harmoniques, écoute, structure et MAO), ainsi qu'un enseignement de la culture musicale portant sur les MAA, l'écoute active et l'analyse.
- Les modules complémentaires proposent un approfondissement dans des domaines spécifiques : technique du son (prise de son, mixage, gestion), composition et écriture de texte ou d'arrangement, techniques scéniques et jeu en public, ainsi qu'une initiation à la production musicale via des logiciels dédiés et de travail en home studio.

Exemple d'un cursus spécifique avec l'ENM de Villeurbanne

L'ENM de Villeurbanne propose un cursus musiques actuelles amplifiées structuré autour de parcours pédagogiques progressifs, stages pratiques et projets artistiques collectifs.

Structure par cycles : le cursus est organisé en trois cycles certifiants :

- Cycle I : cours instrumentaux individuels hebdomadaires (30 min), initiation à la culture musicale et aux pratiques collectives.
- Cycle II : Instrument plus approfondi (30-45min), participation active aux ateliers de groupe, culture et pratique collective.
- Cycle III : Formation professionnelle (45-60min), ateliers intensifs, projet personnel à mener, concerts.

Les modules clés sont :

- Discipline dominante (Instrument/chant)
- Pratiques collectives (ateliers, ensembles, projets artistiques).
- Culture/langage musical (formation musicale, conférences...).

Département rock et musiques amplifiées :

Contenu pédagogique du 1^{er} cycle FM :

Sensibilisation globale :

- Apprentissage de la sensorialité (écoute active, perception du son).
- Motricité au service du rythme (Coordination corps-rythme).
- Mémorisation, improvisation, notation et analyse élémentaire.

Langage musicaux fondamentaux :

- Découverte progressive des langues de la musique : rythme, mélodie, base harmonique.
- En musiques actuelles, initiation aux rythmes urbains, accords simples, grilles (atelier FM MUSAC).

Pratiques collectives :

- FM intégrée à des ateliers de groupe (chant, percussions, instruments).

Possibilités selon le dispositif choisi :

- Traditionnel : FM et instrument distincts.
- Maître unique : FM et instrument co-enseignés.
- Ensemble Mixte ou école par l'orchestre (EPO/EMI), FM intégrée à la pratique d'ensemble.

Objectifs du 2^e cycle FM :

- Consolider l'autonomie musicale : écoute, lecture, rythme, et posture artistique, en vue d'une pratique individuelle et collective de qualité.
- Développer une approche personnelle : interprétation, analyse, invention via la pratique instrumentale, la culture musicale et les projets artistiques.

Langage, analyse et écriture :

- **Cours d'écriture, analyse, contrepoint :**

Fusion des bases d'harmonie et contrepoint, introduction à l'arrangement et composition.

- **Analyse musicale :**

Etude de partitions, formes, styles, commentaire à l'écoute.

Culture musicale et artistique :

- Enseignement semestriel/thématique sur histoire, esthétiques, interdisciplinarité.

Dispositifs et pratiques intégrées :

FM dispensée selon plusieurs dispositifs pédagogiques :

- Traditionnel
- Maître unique
- EPO/EMI

Ateliers collectifs et ensembles :

Participation encouragée aux ateliers mixtes (EMI) et aux ensembles adaptés aux élèves de cycle II.

Objectifs du 3^e cycle FM :

FM spé :

- Harmonie, écriture, analyse, esthétiques amplifiées.
 - Ateliers créatifs : Improvisation, électro live, rock-ados, textures sonores.
 - Tutoriels pédagogiques : Traditionnels, EMI/EPO, maître unique.
 - Culture et médiation : Projets, conférences, podcasts, notes de programme
-
- Projets de médiation (notes de programme, présentation, podcasts) en lien avec la saison culturelle.

Autre exemple de cursus MAA en école de musique

Cycle 1 : Découverte et initiation

Objectifs :

- Découvrir la pratique collective et individuelle.
- Acquérir les bases techniques sur l'instrument et la voix.
- Développer l'écoute, la curiosité et la culture musicale

Contenu :

- Cours d'instrument ou de chant (30 minutes individuel ou 1 h en petit groupe / semaine.
- Atelier de pratique collective (groupe, combo, atelier de reprise).
- Formation musicale adaptée aux musiques actuelles (lecture rythmique, grilles, accords, ear training, MAO de base).
- Culture musicale : découverte des grands styles (rock, pop, funk, jazz, électro, hip-hop, etc.)
- Validation : projet collectif, concert public, évaluation continue.

Cycle 2 : Approfondissement et autonomie

Objectifs :

- Développer une autonomie technique et artistique.
- S'approprier un répertoire varié.
- Comprendre les outils de création, d'arrangement et de sonorisation.

Contenu :

- Cours d'instrument / chant avec travail sur la technique et l'improvisation.
- Pratique d'ensemble : création de projets, reprise, enregistrement.
- Formation musicale appliquée : harmonie pratique, rythmes complexes, écoute active.
- Initiation à la MAO.
- Ateliers de scène et improvisation.
- Validation : participation à des concerts / projets, évaluation du parcours (autonomie, présence scénique, capacité à travailler en groupe).

Cycle 3 : Projet artistique personnel / Professionnalisation

Objectifs :

- Construire et réaliser un projet artistique personnel.
- Acquérir une posture professionnelle.
- S'ouvrir à la création, à la composition, à la production sonore.

Contenu :

- Accompagnement de projet (composition, production, diffusion).
- Cours instrumentaux / Vocaux avancés.
- Ateliers techniques : sonorisation, mixage, MAO approfondie.
- Culture artistique et connaissance du milieu professionnel (statut, production et communication).
- Résidences ou partenariats avec des scènes locales (SMAC, MJC, studios).
- Validation : Projet de fin de cycle (concert, résidence, dossier artistique) ; Possibilité d'intégrer un cycle d'orientation professionnelle (COP) ou une formation supérieure (DEM musiques actuelles).

Exemples d'instruments concernés :

- Guitare électrique, basse, batterie, clavier, chant, MAO, DJing.

V. Méthodes et modalités pédagogiques :

La formation s'appuie sur une approche par projets, permettant aux élèves de s'impliquer dans des concerts, des enregistrements ou encore des résidences. Cette pédagogie active favorise l'engagement, la progression individuelle et collective ainsi que l'ancrage des apprentissages dans des situations concrètes. Elle est également différenciée en fonction des profils des élèves, afin de répondre aux divers niveaux et objectifs. L'évaluation est conduite de manière continue tout au long du cursus, et peut être complétée par des examens de fin de cycle, notamment via les évaluations départementales du CDMC.

VI. Equipe pédagogique :

L'encadrement est assuré par une équipe de musiciens enseignants spécialisés dans les musiques actuelles amplifiées. Cette équipe peut-être enrichie par l'intervention ponctuelle de professionnels extérieurs, tels que des techniciens du son, producteurs ou artistes. Le travail collaboratif avec les autres départements de l'établissement (classique, jazz, théâtre...) est encouragé, favorisant une ouverture disciplinaire et la mise en place de projets transversaux.

VII. Moyens matériels nécessaires :

Le dispositif pédagogique repose sur des moyens matériels adaptés aux exigences des musiques actuelles. Cela inclut des salles équipées pour les répétitions amplifiées, un studio MAO ou un home studio pédagogique, ainsi qu'un ensemble de matériel de sonorisation, d'instruments et de micros. L'accès à un espace scénique (salle de concert, auditorium ou espace en partenariat local) est également essentiel pour la mise en œuvre des pratiques collectives et scéniques.

VIII. Partenariats et perspectives d'ouverture :

Le cursus s'inscrit dans une dynamique de collaboration avec les structures culturelles locales, telles que les salles de concert, studios ou festivals. Il encourage les interventions dans le cadre scolaire ou périscolaire, permettant de renforcer le lien entre l'enseignement et le territoire. L'organisation de concerts publics, de tremplins ou de master class permet aux élèves de se confronter à la scène et au public tout en s'ouvrant à la diversité du milieu culturel.

IX. Evaluation des acquis et valorisation des compétences :

Les apprentissages sont valorisés par des auditions, concerts ou productions musicales qui participent à la validation des cycles, en cohérence avec les évaluations départementales proposées par le CDMC. L'évaluation met l'accent sur le développement de l'autonomie, de la créativité et de la cohérence artistique. Elle repose sur une approche formative, incluant l'auto-évaluation accompagnée, dans une perspective de progression continue et personnalisée.

X. Conclusion :

La mise en œuvre d'un cursus dédié aux musiques actuelles amplifiées (MAA) au sein d'un établissement artistique répond à un besoin réel d'adapter l'enseignement aux réalités culturelles des élèves. Ce type de formation renforce les passerelles entre les esthétiques, les pratiques et les publics, tout en adoptant une approche inclusive, actuelle et dynamique. Il s'agit d'un levier fort pour favoriser l'engagement artistique et l'émancipation des élèves à travers la musique.